



comment faire pour me relever

Par **sosoleil**, le **26/01/2012** à **16:20**

Bonjour,

Voilà je me suis marié en aout 2004 avec une homme en situation irrégulière, moi je suis née en algérie mais je suis entrée en france à l'age de 2 mois j'étais bébé donc a ce moment là j'avais la carte de residence de dix ans cette homme a était violent tout de suite après notre mariage mais moi je mettais ça sur le stresse de ne pas avoir et de ne pas pouvoir lui faire les papiers et la culpabilité ect... par la suite je suis tombé enceinte rapidement en novembre 2004 d'un petit garçon qui est né en juillet 2005 il était content surtout que ce soit un garçon par la suite l'affaire des papiers traînes 2004 à 2007.

Au début de l'année 2007 se renseigne sans m'en parler a un avocat et au moment venu pour faire ses démarches il devait payer l'avocat qui lui garantis les papiers pour sept mille ou dix euros il est ok il fait ses démarches et le jour j il me demande de me présenter avec lui je dit ok car moi contente qu'il soit content bref mais ont lui propose carte de un ans renouvelable alors à partir de la toujours aussi violent et surtout il me dit que ce n'est pas moi qui la aider pour les papiers, injures, insultes ect humiliation en septembre 2008 je decide de porter plainte pour violence conjugale avec le soutient de ma famille et héberger chez mes parents moin de peur, avant qu'il reçoit la convocation il me demande de revenir car sans doute il a une carte de un ans il calcule tous bref je revient en lui précisant que j'ai porté plainte et qu'il va être convoqué il se tais et pense beaucoup pendant que j'étais avec lui il me fait de la peine je me dit qu'il va changer je retire ma plainte mais il va quand même à la convocation

Par la suite je tombe enceinte fin juin 2009 de ma fille qui est née en mars 2010 en même temps il obtient la carte de resident de dix ans (je precise il ne voulais pas d'enfant pour le car toujours une raison au début c'était le manque des papiers et après des mensonges) mais ma fille est née par la suite je découvre qu'il est en contact avec son ex d'Algérie en 2011 insiste de la voir et elle qui ne veux pas le revoir car elle a été trahi par cette homme qui lui a promis le mariage à l'époque en Algérie et qui au bout du compte est venu en France sans lui donner d'explication (je précise que en Algérie un homme qui a des relations imtimes avec une femme si elle se plaint à la police soit il l'épouse soit il est comdamné à la prison)il m'a battu fin 2011 et nous a quittés les enfants et moi que puis-je faire